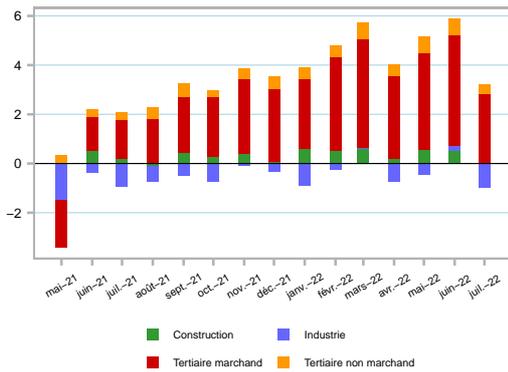


PRODUCTION

Activité économique

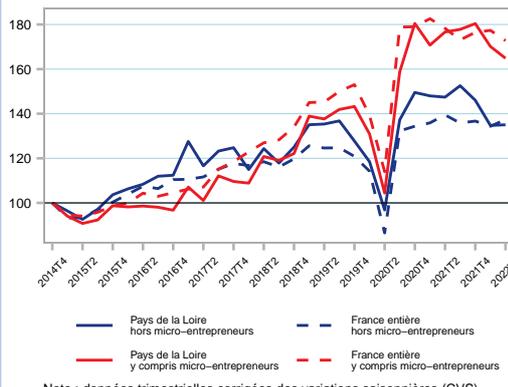
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



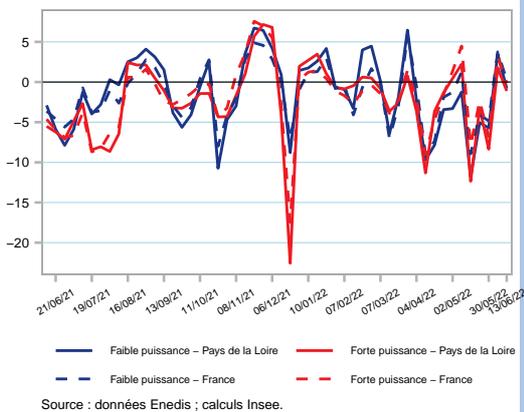
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS). Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Après un 2e trimestre 2022 dynamique, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) ralentit en juillet, dans un environnement économique toujours difficile. Il est supérieur de 2 % à son niveau de 2019, après +6 % en juin. En France, il est supérieur de 1 % à son niveau de 2019. Au 2ème trimestre 2022, le PIB se redresse (+0,5 %, après -0,2 % au 1er trimestre).

Au 2ème trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 3,1 % par rapport au trimestre précédent (contre -2,6% en France), après -5,7 % au 1er trimestre. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent de 0,2 %, après -7,7 % au trimestre précédent.

Consommation d'électricité des entreprises

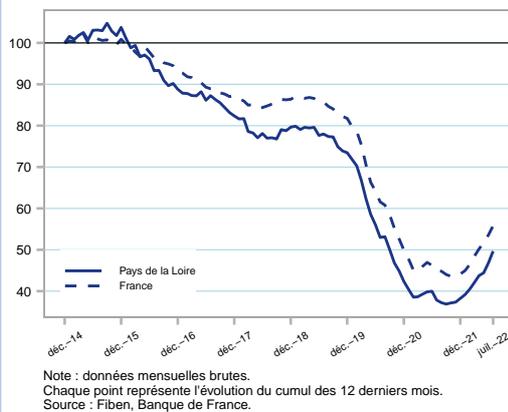
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



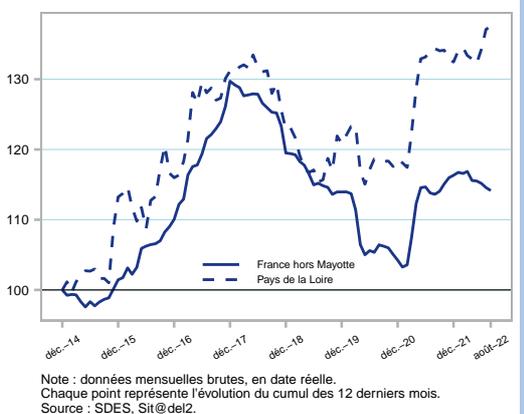
Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : Fiben, Banque de France.

La consommation électrique des entreprises recule légèrement depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Sur les 4 semaines du 23 mai au 19 juin, elle est inférieure de 3 % à son niveau moyen pour les compteurs forte puissance et de 2 % pour les compteurs faible puissance.

Depuis janvier 2022, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois sont en hausse. En juillet, elles augmentent de 6 %. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

Logements commencés

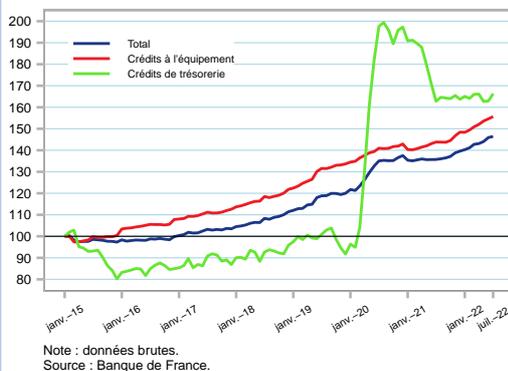
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

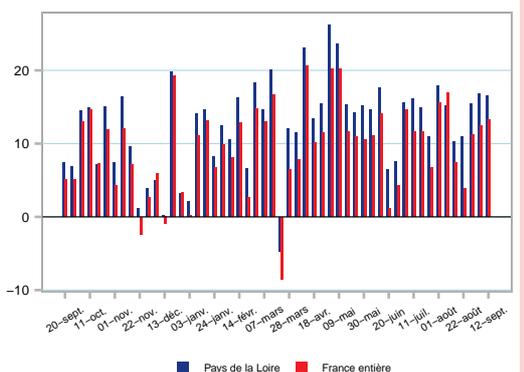
Fin juillet 2022, 28 100 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé est en légère hausse (+0,3 %) et reste particulièrement élevé. En France, le niveau baisse de 0,4 %.

En juillet 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie sont en hausse de 2 %. La tendance est à la stabilité depuis août 2021 après une forte baisse entre mars et juillet. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 65 % à leur niveau de juillet 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

Transactions bancaires

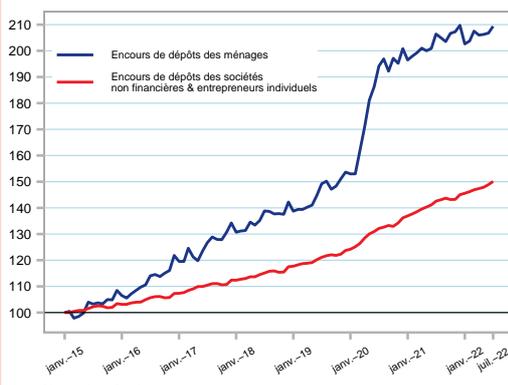
Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes. Source : Banque de France.

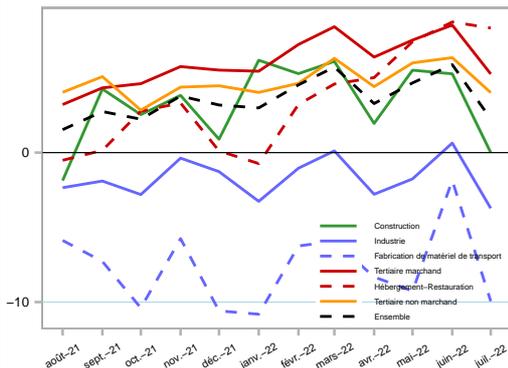
En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 22 août au 18 septembre, elles sont supérieures de 15 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau national. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En juillet 2022, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+1,3 %). La tendance haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,8 %.

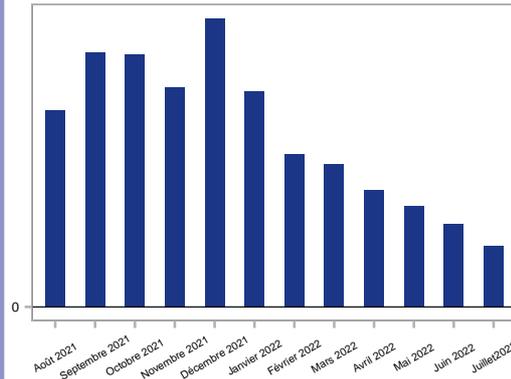
**EMPLOI – CHÔMAGE**

**Heures rémunérées**

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



**Activité partielle : nombre de salariés indemnisés**

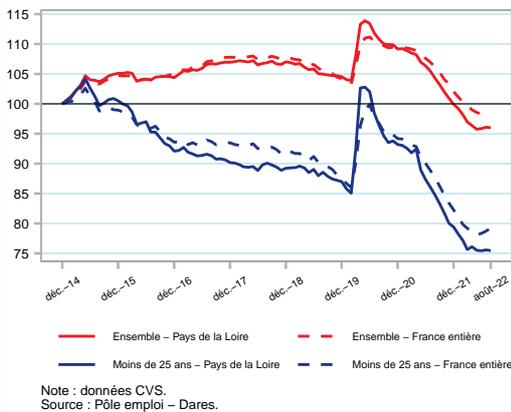


En juillet 2022, par rapport au même mois de 2019, le volume d'heures rémunérées est en baisse dans l'industrie (-4 %). Il est stable dans la construction et reste supérieur à son niveau d'avant crise dans les secteurs tertiaires marchand (+5 %) et non marchand (+4 %). L'hébergement-restauration dépasse désormais de 8 % son niveau de 2019. La fabrication de matériel de transport est en deçà de 10 %, en lien avec des difficultés croissantes d'approvisionnement.

En juillet 2022, 5 200 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 7 100 en juin et 8 600 en mai.

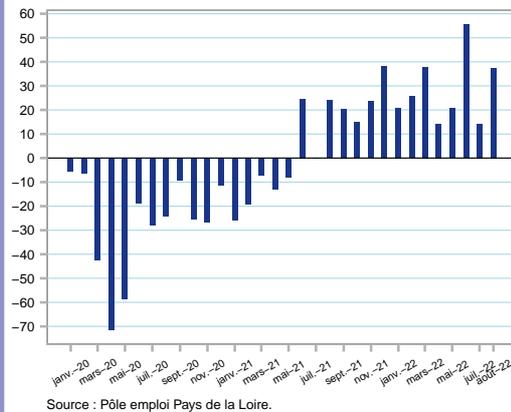
**Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC**

Indice base 100 en décembre 2014



**Offres déposées à Pôle Emploi**

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)

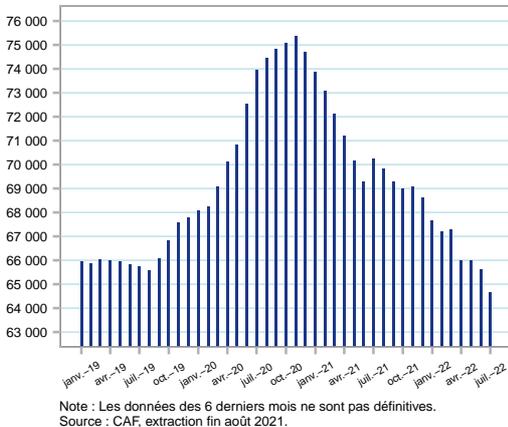


Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C est quasi stable en août 2022 (-0,1 %, contre +0,2 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans l'est aussi (-0,1 %, contre +0,7 % en France).

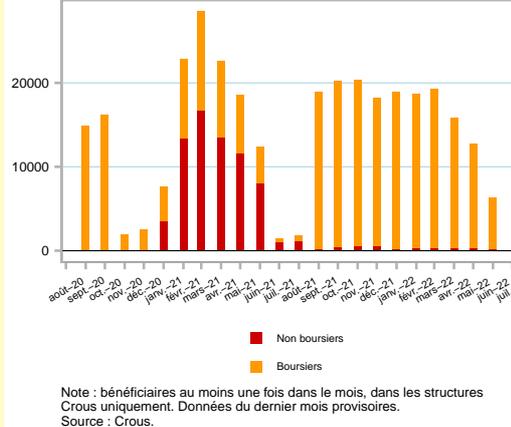
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis août 2021. En août 2022, elles sont supérieures de 38 % à leur niveau de 2019.

**IMPACTS SOCIAUX**

**Bénéficiaires du RSA**



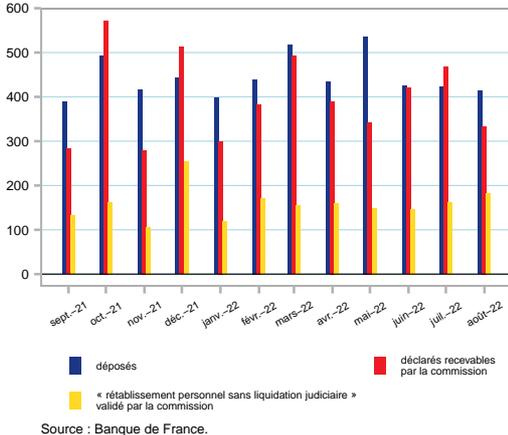
**Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €**



En juillet 2022, 64 700 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est en baisse (-1,4 %). La tendance est toujours à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 1,6 % à son niveau de juin 2019.

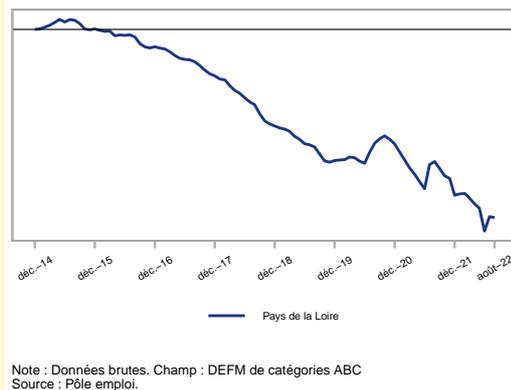
Depuis septembre 2021, seuls les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité peuvent bénéficier des repas à 1€. En juin 2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires des repas à 1€ est en baisse de 50 % par rapport au mois précédent.

**Surendettement : nombre de dossiers**



**Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en décembre 2014



En août 2022, le nombre de dossiers de surendettement est en baisse de 2%, après -1 % au mois précédent. Le nombre de dossiers jugés recevables baisse plus fortement (-28 %, après +11 % au mois précédent).

En août 2022, 12 000 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est stable, après une hausse de 6,3 % au mois précédent.